



SOCIÉTÉ DE PÊCHE
TENGE MONTFAUCON
BP 45 TENGE 43190

INFOS PÊCHE

La lettre de la société de pêche de Tenge – Montfaucou
CHENÈREILLES – LE MAS DE TENGE – ST JEURES – MONTREGARD – RAUCOULES
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

N°8 Janvier 2007

VOTRE FIDÉLITÉ, VOTRE SOUTIEN
NOUS SONT NÉCESSAIRES

La participation de 120 pêcheurs à notre assemblée annuelle de Février 2006 porte témoignage du dynamisme de notre AAPPMA. C'est un soutien indispensable à notre action pour que les pêcheurs soient mieux entendus.

Ce soutien n'est pas étranger à l'écho de nos revendications et propositions, aux améliorations déjà obtenues ou en préparation.

En mai 2002, l'édito d'info pêche titrait :
« *Plus actifs, plus nombreux nous réussirons mieux* »

En novembre 2002, nous précisions notre objectif :
« *Améliorer, protéger, entretenir le Lignon et ses ruisseaux.* »

En novembre 2003, après la sécheresse :
« *Plutôt que des lamentations, des actions concrètes efficaces.* »

En décembre 2004, le titre était :
« *De l'eau toute l'année pour les rivières, les poissons, la pêche.* »

Pendant les années 2005 et 2006, nous avons porté résolument cette revendication et proposé des solutions concrètes pour une gestion plus rigoureuse de la ressource en eau du bassin du Haut Lignon. Nous nous sommes appliqués à convaincre à travers de nombreux articles de presse et contacts avec les institutions et élus concernés.

Refusant la grogne sectorielle stérile, nous préférons rechercher un équilibre entre les différents usages de l'eau préservant les milieux aquatiques et les chances d'avenir dans un environnement de qualité, de vitalité économique et touristique.

Etre sociétaire de notre AAPPMA c'est plus qu'acquérir un droit de pêche, c'est affirmer sa volonté d'un avenir pour la pêche.
Participer à nos activités et à notre assemblée annuelle du dimanche 11 Février 2007 c'est contribuer au succès de nos projets.
N'oubliez surtout pas que c'est seulement avec votre fidélité et votre soutien que nous pourrons réussir.

DIMANCHE 11 FEVRIER
ASSEMBLEE ANNUELLE
A 9h Salle des fêtes
A MONTFAUCON

SAMEDI 10 MARS
Ouverture en 1^{ère} catégorie
Accueil avec tripes
Au local de Bathelane

SAMEDI 7 AVRIL à 8h30
COUPE DE HAUTE LOIRE
CONCOURS
du **CLUB MOUCHE**
« Tenge Lignon Velay »

SAMEDI 26 MAI à 8h30
CONCOURS DE
PROMOTION
DE LA PÊCHE A LA
MOUCHE

SAMEDI 9 JUIN à 14h30
CONCOURS RESERVE
AUX MOINS DE 18 ANS

SAMEDI 21 JUILLET
CONCOURS OUVERT A
TOUS
De 9h à 17heures

SAMEDI 25 AOUT à 14h30
CONCOURS OUVERT A
TOUS

A 9 Heures A MONTFAUCON Salle du théâtre

Ordre du jour

A partir de 8h30, accueil convivial

A 9h, début des travaux :

Bilan de la saison 2006 et projets 2007 :

- actions pour la gestion de l'eau
qualité et quantité –étude du Sage
- contrat restauration entretien
bilan et perspectives
- projets d'aménagements sur le Lignon
- la pêche à Bathelane
- la pêche au barrage de Lavalette
- l'école de pêche

Nouvelles dispositions des lois
sur la pêche et sur l'eau

Rapports financiers sur l'activité générale
et sur la gestion de Bathelane

Questions diverses et interventions des
élus et personnalités

A 11h30 vin d'honneur et tirage de la

*Cette année nous nous réunissons
à Montfaucon (décision de l'assemblée 2006)*

Ainsi seront confirmés et soulignés :

*-la solidarité devenue réelle entre l'aappma
et sa section de Montfaucon.*

*-l'intérêt porté à la restauration du Trifou-
lou et de la Brossette partagé par les com-
munes de Montfaucon, Raucoules et
Montregard.*

*Amis pêcheurs ce changement dans
les habitudes sera l'occasion d'affirmer que
nous avons beaucoup à gagner que les que-
relles de clochers s'estompent.*

*Nous comptons sur votre fidélité dans
l'intérêt du Lignon et de ses affluents, de la
pêche et des pêcheurs.*

**LOCALISATION
DE LA SALLE :**

A proximité du carrefour central

Dans une rue face à la maison
de la presse

A côté de l'école publique

Parkings à proximité

Fléchage à l'entrée de la commune

**CARTES DE PECHE EN 2007
DU NOUVEAU, DU BON, DU MOINS BON**

1-La carte « jeune » valable pour tout mode
de pêche est étendue jusqu'à 18ans. 10euros.

2-Une carte « découverte » est proposée aux
moins de 12 ans au prix de 2 euros.

3-Il n'existera qu'une carte « adulte » au tarif
de 62 euros. Nous regrettons la suppression des
cartes « exonéré » pour conjoints et handicapés.

4-Une carte « journalière » à 10euros valable
en 1^{ère} en 2^{ème} catégorie.

5-La carte « vacances » (15jours consécutifs)
valable du 1^{er} juin au 31 décembre pour 10 euros.

Pour tout renseignement complémentaire
Adressez-vous au 04 71 65 43 14 et auprès des
dépositaires. Consultez le dépliant de la fédération.

Meilleurs vœux 2007

Bonne saison de pêche

	AMELIORATIONS	PROJETS	ATTENTES-BLOCAGES
LIGNON	LEVEE DES FRERES Le projet d'aménagement est finalisé et approuvé par toutes les parties : -remise en eau du canal -réfection de la levée -débit réservé et passe à poissons -grille de désenvasement.	BILLAIRE La décision de l'AG de 2006 est respectée : -une étude a été réalisée par la cellule technique de la Fédé. -le projet d'aménagement est engagé -premiers travaux en 2007-2008.	
MAZEAUX	Retour à l'écoulement naturel du ruisseau à la prise d'eau du moulin Grand.		Travaux pour la circulation piscicole aux levées de Salettes, de Cruzillac et du Mazel.
SERIGOULE	L'arrosage du terrain de rugby s'effectue dans le respect du ruisseau Travaux en aval du pont de Leygat (1 ^{ère} tranche réalisée).	Poursuite des travaux sur les réseaux d'assainissement 2 ^{ème} tranche en 2007	Prise d'eau du Fieu : Les études sont achevées Les travaux sont bloqués par le détenteur des droits d'eau.
MOUSSE	Réalisation de la nouvelle station des Moulins. Travaux d'entretien des berges Discussions positives avec les exploitants « Fruits rouges »	Réfection du lagunage du bourg. Poursuite de l'entretien des berges. Circulation piscicole à la prise d'eau des Moulins.	Libération des sources du LIZIEUX en période d'étiage. L'aménagement de la station de la Bergeronne ;
TRIFOULOU	LA réfection du pont de Mouney a respecté le ruisseau	Travaux à la prise d'eau de la Naute.	Travaux à la prise d'eau du Cher
BROSSETTE ET BLONDES	Nouvelles stations d'Oumey et de Montfaucon. Travaux au pont de Rochette et à l'ex scierie des Blondes.	Aménagement des berges entre les deux stations.	Maîtrise des rejets d'Eurotransmission.

GESTION DE L'EAU

Les démarches de notre AAPPMA se sont succédées en 2006 : articles de presse, rencontres et contacts répétés avec les communes et leur communauté du Haut Lignon, le Sous Préfet, le Conseil Général, le député, le Sicala2.

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE-LIGNON une étude quantitative a enfin été conduite ; celle-ci confirme largement nos préoccupations et suggestions (présentation à l'A.G.).

Une étude a été commandée par le Conseil Général sur les zones humides, notamment leur contribution au soutien des étiages. Nous demandons son utilisation publique et concrète .

Le Conseil Général prépare un schéma directeur des milieux aquatiques. Notre AAPPMA a décidé de s'impliquer fortement dans cette démarche pour que les pêcheurs et la pêche ne soient pas exclus du débat.

BARRAGE DE LAVALETTE

Les fédérations de la Loire et de Haute Loire poursuivent leurs efforts de peuplement en brochets adultes. Elles assurent également le peuplement en Arcs en ciel du linéaire du Lignon classé en 2ème catégorie. Dans le respect de la protection du réservoir d'alimentation en eau, il doit être fait plus pour l'utilisation du site au profit de la pêche loisir et touristique. Une amélioration urgente est à apporter aux conditions de pêche en barque dans le but de la démocratiser et de la sécuriser.

Cette amélioration se heurte au refus des services municipaux stéphanois qui déjà dans le passé s'étaient opposés à la mise en place de la base nautique.

Une telle situation est d'autant plus inacceptable que le département de Haute Loire entreprend des investissements importants profitables à la qualité des eaux de la retenue.

IL EST NECESSAIRE QUE S'ENGAGE UNE CONCERTATION REELLE ET CONSTRUCTIVE ENTRE LES ELUS DE ST-ETIENNE, DU CONSEIL GENERAL, DU SYNDICAT MIXTE, ET LES FEDERATIONS DE PECHE.

PLAN D'EAU DE BATHELANE

Notre AAPPMA et la commune de Tence poursuivent les travaux d'aménagement et d'entretien de ce site de pêche et de loisir devenu un lieu d'animation prisé par un nombre croissant d'utilisateurs.

La vidange administrative est mise à profit pour évacuer le maximum des sédiments accumulés en 18ans. C'est un chantier complexe et coûteux réalisé avec la contribution d'agriculteurs tençois.

La réalisation d'un abri en dur pour remplacer l'abri de fortune en plastique et arceaux constituera une amélioration importante de l'accueil des manifestations organisées tout au long de la saison de pêche. Il en coûtera 10.000 euros à la commune, 8.000 euros et beaucoup de bénévolat à l'AAPPMA.

En 2007, la régularité des peuplements sera renforcée pour encore plus favoriser le plaisir des pêcheurs.

DES SOLUTIONS INCONTOURNABLES (gestion de l'eau suite)

Les préoccupations liées à une éventuelle vidange totale de Lavalette en 2010 ne doivent pas estomper les problèmes réels et récurrents sur le bassin du Lignon-amont.

Au contraire, ce doit être l'occasion d'établir un schéma général d'une gestion quantitative assurant la Pérennité de l'alimentation en eau des populations et des activités consommatrices respectueuse des ruisseaux et des milieux aquatiques.

Le syndicat des eaux de MONTFAUCON-MONTREGARD a décidé de reprendre un projet malencontreusement refusé dans les années 1990. Celui-ci consiste à utiliser une prise d'eau au barrage de Lavalette pour l'alimentation de ses populations (dont Dunières Raucoules Verne Grazac). Ainsi pourront être libérés plusieurs des 30 captages sur les bassins du Trifoulou et de La Brossette.

En toute logique, le syndicat des eaux de Tence est sollicité pour s'associer à ce projet qu'il avait lui aussi négligé par manque de prospective.

La sauvegarde du Lignon en période d'étiage devrait également impliquer Le Chambon sur Lignon.

Le syndicat des eaux d'Yssingeaux qui alimente Saint-Jeures est concerné par l'extension de sa fourniture à la section de Freycenet et à la commune du Mazet pour sauvegarder La Ligne et Le Mousse.

La communauté de communes du Haut Lignon, le Conseil Général et la Préfecture se doivent de coordonner et d'impulser ces projets d'avenir